



---

**Commission économique pour l'Europe**

Comité directeur des capacités et des normes commerciales

**Groupe de travail des politiques de coopération  
en matière de réglementation et de normalisation****Trente-quatrième session**

Genève, 26 (après-midi)-28 août 2024

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**Équipe de spécialistes des normes tenant compte des questions de genre****Rapport de l'Équipe de spécialistes des normes tenant  
compte des questions de genre sur les activités menées  
pendant la période 2023-2024****Document soumis par la Présidente de l'Équipe de spécialistes\****Résumé*

L'Équipe de spécialistes des normes tenant compte des questions de genre a été créée en septembre 2022 sous l'égide du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6), en vue de poursuivre et d'intensifier les travaux menés dans le cadre de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre, lancée en 2016. Le présent document rend compte des travaux accomplis depuis le rapport de la trente-troisième session du WP.6 et couvre la période 2023-2024.

*Mandat*

À sa trente-troisième session, le WP.6 a prié le secrétariat et l'Équipe de spécialistes de lui rendre compte à sa session suivante des activités qu'il aurait menées (ECE/CTCS/WP.6/2023/2, par. 34, décision 11).

---

\* Le contenu du présent document relève de la responsabilité de la Présidente de l'Équipe de spécialistes. La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.



*Décision proposée*

« Les États membres ont adopté le rapport de l'Équipe de spécialistes des normes tenant compte des questions de genre sur les activités menées pendant la période 2023-2024 (ECE/CTCS/WP.6/2024/6). Ils ont invité tous les États membres à engager avec les organismes de normalisation qui relèvent de leur autorité un dialogue en vue de les inciter à signer la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre, ainsi qu'à envisager de présenter des exemples de plans d'action pour l'égalité des sexes en matière de normalisation en répondant au questionnaire type sur les normes tenant compte des questions de genre. Ils ont en outre prié le secrétariat de s'atteler en priorité à regrouper, sur une seule et même page, l'ensemble des contenus disponibles en ligne concernant les manifestations passées, et à renommer ces contenus. Enfin, ils ont prié l'Équipe de spécialistes et son secrétariat de poursuivre leurs efforts de sensibilisation et de lui rendre compte chaque année des activités qu'ils auront menées. ».

## I. Introduction

1. En 2016, le Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6) a lancé l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre, qui avait pour objet de contribuer au moyen de normes à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 5 de l'ONU, « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». Les travaux menés dans ce cadre ont abouti à la Recommandation U sur les normes tenant compte des questions de genre, qui comprend une déclaration sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre (ci-après la « Déclaration de la CEE ») ainsi que des suggestions d'éléments à inclure dans les plans d'action pour l'égalité des sexes en matière de normalisation. Ils ont aussi conduit à la création de l'Équipe de spécialistes des normes tenant compte des questions de genre, approuvée par le Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) le 30 septembre 2022 (ECE/EX/2022/L.13, par. 5 d)).

2. Le présent rapport couvre la période allant de juillet 2023 à mai 2024. À la deuxième réunion annuelle de l'Équipe de spécialistes, les 3 et 4 avril 2024<sup>1</sup>, ses membres ont confirmé dans leurs fonctions Michelle Parkouda (Canada) en tant que Présidente, et Stephanie Eynon (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et Lucy Salt (Nouvelle-Zélande) en tant que Vice-Présidentes.

## II. Rapport sur l'état d'avancement des activités pour la période 2023-2024

3. L'Équipe de spécialistes a tenu, au cours de la période couverte par le présent rapport, trois réunions de travail le 5 juillet 2023 (34 participants, dont 23 femmes), le 29 novembre 2023 (38 participants, dont 28 femmes) et le 7 février 2024 (60 participants, dont 38 femmes). Elle a organisé une conférence le 27 septembre 2023 sur le thème des normes et de l'économie circulaire, qui portait plus précisément sur la manière dont les questions de genre pouvaient être prises en compte dans les normes de durabilité (79 participants, dont 57 femmes). Elle a tenu sa deuxième réunion annuelle les 3 et 4 avril 2024 selon des modalités hybrides (90 participants, dont 55 femmes).

4. L'Équipe de spécialistes a bien progressé dans la réalisation des activités prévues dans le programme de travail du WP.6 pour 2024 (ECE/CTCS/WP.6/2023/14) :

- S'agissant des activités prévues au paragraphe 16 a), elle incite sans relâche les organismes nationaux de normalisation et les concepteurs de normes concernés à signer la Déclaration de la CEE (voir ci-dessous, dans la section relative à l'application, les informations actualisées sur les nouveaux signataires) ;
- S'agissant des activités prévues au paragraphe 16 b), elle a diffusé le questionnaire type qu'elle avait élaboré au cours de la période précédente. Elle a reçu, au cours de la période à l'examen, des contributions de la part du Canada et de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) (venues s'ajouter aux six autres contributions reçues au cours de la période précédente). L'Équipe encourage les autres signataires à répondre au questionnaire et prévoit d'élaborer, à partir des réponses reçues, un modèle de plan d'action pour l'égalité des sexes à l'intention des organismes de normalisation ;
- S'agissant des activités prévues au paragraphe 16 c), l'Équipe a terminé l'élaboration des listes de codes utilisés pour le sexe, le genre et les salutations en vue de leur intégration dans la communication électronique de données, ce qui permettra d'élargir l'application des principes sous-tendant ces listes ;

<sup>1</sup> Voir <https://unece.org/info/Trade/WP.6-Meetings/events/387566> et <https://unece.org/info/Trade/WP.6-Meetings/events/387904>.

- S'agissant des activités prévues au paragraphe 16 d), le module d'apprentissage en ligne sur les normes tenant compte des questions de genre a été traduit en français, en russe, en arabe et en chinois et mis à disposition sur la plateforme LearnQI ;
- S'agissant des activités prévues au paragraphe 16 e), l'Équipe s'est réunie régulièrement pour échanger de bonnes pratiques, partager des connaissances et discuter de méthodologie. En général, au cours de ces réunions de travail régulières, un orateur principal prenait la parole sur un sujet particulier, décrit dans les grandes lignes à la section ci-dessous relative à la pertinence du sujet. Les comptes rendus complets et les ordres du jour de ces réunions sont disponibles sur les pages consacrées à chacune d'entre elles<sup>2</sup>.

### III. Effets et application

#### A. Retours d'expérience

5. L'Équipe de spécialistes incite régulièrement au partage des pratiques exemplaires et des retours d'expérience. Dans cette optique, les participants à la deuxième réunion annuelle de l'Équipe, qui s'est tenue les 3 et 4 avril 2023, ont pu faire part de leurs retours d'expérience. Des exemples de ces retours et de pratiques exemplaires sont présentés ci-dessous.

6. La représentante du Conseil canadien des normes (CCN) a fait le point sur l'évolution des normes tenant compte des questions de genre au Canada. Le CCN avait adopté une Stratégie de normalisation adaptée aux genres<sup>3</sup>, qui visait à améliorer la représentation des genres, à intégrer une expertise sur les spécificités de genre dans le système de normalisation et à mener des efforts de recherche rigoureux. La part des femmes participant à l'élaboration de normes internationales avait augmenté, mais cette progression n'était que marginale, le nombre total de participants ayant lui aussi enregistré une hausse. Elles étaient sous-représentées au sein des comités de normalisation de secteurs dans lesquels elles étaient pourtant majoritairement employées (par exemple, services commerciaux, administration des entreprises ou soins de santé). Elles étaient à l'inverse plus largement représentées dans les comités techniques de secteurs comme l'environnement, la métallurgie, l'exploitation minière ou le génie civil, dont elles représentaient une plus faible part de la main-d'œuvre. Dans ses recherches, le CCN avait mis en évidence une corrélation positive entre la composition par sexe des comités techniques et les résultats obtenus par ces derniers.

7. La représentante de l'Association espagnole de normalisation (UNE) a souligné que cette dernière s'était fermement engagée en faveur de l'égalité des sexes dans sa Stratégie 2025<sup>4</sup>, comme en témoignait la ratification de la Déclaration de la CEE. En 2022, l'UNE avait établi un plan d'action pour l'égalité des sexes (2022-2026), qui comprenait des mesures concrètes dans les domaines de la formation, du recrutement, de l'équilibre vie privée-travail et des promotions professionnelles, entre autres. Composé des femmes du conseil d'administration de l'UNE, un organe de concertation dénommé « Mujeres en la normalización » (MEN) avait été créé afin de favoriser une réflexion stratégique sur la manière dont la participation et les contributions des femmes dans le domaine de la normalisation pouvaient être encouragées. L'UNE travaillait sur des projets précis (ISO/FDIS 53800), mais participait aussi activement, au niveau institutionnel, aux travaux de différentes instances européennes (le groupe informel de coordination en matière de diversité de genre et d'inclusion du Comité européen de normalisation et du Comité européen de normalisation électrotechnique (CEN/CENELEC)) et internationales (l'Équipe de spécialistes des normes tenant compte des questions de genre et le Réseau des points focaux pour les questions de genre de l'ISO et de la Commission électrotechnique internationale (CEI)), dans le but de partager ses données d'expérience, de reproduire les bonnes pratiques

<sup>2</sup> Voir <https://unece.org/info/Trade/WP.6-Meetings/events/375759> ; <https://unece.org/info/Trade/WP.6-Meetings/events/385065> ; et <https://unece.org/info/Trade/WP.6-Meetings/events/387594>.

<sup>3</sup> Voir <https://www.scc.ca/fr/flagships/gender>.

<sup>4</sup> Voir <https://www.en.une.org/la-asociacion/sala-de-informacion-une/noticias/estrategia-2025-une-es-reconocida-como-una-organizacion-ejemplar-en-su-ecosistema>.

et d'améliorer ses procédures. Elle coopérait avec d'autres organismes de normalisation d'Amérique latine afin d'harmoniser les traductions vers l'espagnol de normes ISO phares en matière d'égalité des sexes, telles que la norme ISO 53800 (Lignes directrices relatives à la promotion et à la mise en œuvre de l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'empouvoirement des femmes)<sup>5</sup> ou l'accord international d'atelier IWA:34 (« Women Entrepreneurship »)<sup>6</sup>. L'harmonisation linguistique entre les 17 pays hispanophones ne manquerait pas de stimuler l'adoption de ces prescriptions et leur application. Dans bien des cas, les questions de genre avaient une influence et l'UNE était convaincue que les normes pouvaient contribuer à un changement de paradigme si elles tenaient compte de l'ensemble des réalités et favorisaient la diversité et l'inclusion. Elle faisait sa part en promouvant des normes qui tenaient compte des questions de genre et contribuait ainsi à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 5.

8. La représentante de l'Institut italien de normalisation (UNI) a présenté le document UNI/PdR 125:2022, qui recensait les pratiques de référence aux fins de la certification en matière d'égalité des sexes<sup>7</sup> et visait à réduire les inégalités fondées sur le genre dans des secteurs essentiels de la société. Ce document technique définissait les principaux indicateurs et exigences associés au système de gestion de l'égalité des sexes. Il avait été établi en collaboration avec le Ministère italien de l'égalité des chances et avec la participation d'associations représentant différentes parties prenantes, dont la société civile. Il constituait alors le document officiel sur la base duquel la certification en matière d'égalité des sexes était accordée aux entreprises, conformément au décret national concernant les paramètres que celles-ci devaient respecter pour être certifiées. Il visait à amorcer un changement culturel systémique au sein des organisations en vue de remédier aux disparités fondées sur le genre. Il définissait des indicateurs clefs de performance qui pouvaient être mesurés, ainsi qu'un système de gestion de l'égalité des sexes. Il était applicable à toute structure, publique ou privée, quelle que soit sa taille. Sur la base de ce document, l'UNI avait élaboré et adopté un plan stratégique en faveur de la diversité, de l'inclusion et de l'égalité des chances, qui prévoyait l'application des lignes directrices énoncées dans le document UNI/PdR125:2022.

9. Le représentant de l'Agence géorgienne de normalisation et de métrologie (GEOSTM) a rappelé qu'au cours des dernières décennies, la Géorgie avait grandement progressé dans l'adoption de mesures de politique générale visant à garantir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et avait manifesté l'importance qu'elle attachait à la réalisation des objectifs de développement durable (notamment de l'objectif 5) en érigeant en priorité nationale, en 2017, la réalisation des 17 objectifs. Le pays reconnaissait l'importance que revêtaient l'inclusivité et la diversité dans le système de normalisation et la nécessité qu'il y avait à élaborer des normes qui profitaient à tous, sans considération de genre. Dans cette optique, la GEOSTM avait signé la Déclaration de la CEE en 2020 et élaboré, en coopération avec des experts de l'ISO, une stratégie nationale de normalisation dans laquelle étaient définis des normes et projets de normes, dont certaines s'inscrivaient dans la réalisation des objectifs de développement durable, sur la base d'une évaluation économique et non économique des besoins des différents secteurs. Elle n'était alors pas encore dotée d'un plan d'action pour l'égalité des sexes, mais elle accordait une importance particulière aux questions de genre ; plus particulièrement, elle appliquait le principe de la parité femmes-hommes au sein de ses effectifs et favorisait la participation d'expertes aux travaux des comités techniques. La GEOSTM était une entité juridique de droit public comptant 70 employés (39 femmes et 31 hommes), et son département de normalisation coordonnait les travaux de neuf comités techniques. Elle s'était déjà rapprochée d'autres infrastructures nationales de contrôle de la qualité afin de planifier les prochaines étapes et de faire en sorte que ces services se fassent l'écho de la prise en compte des questions de genre dans les normes.

10. La représentante de la Direction générale de normalisation de l'Albanie (DPS) a rappelé le contexte national en matière de normalisation, à savoir que la DPS était le seul organisme de normalisation reconnu dans le pays et que, dans le droit fil de l'accord sur les

<sup>5</sup> Voir <https://www.iso.org/fr/standard/84591.html>.

<sup>6</sup> Voir <https://www.iso.org/fr/standard/79585.html>.

<sup>7</sup> Voir <https://certificazione.pariopportunita.gov.it/public/info>.

obstacles techniques au commerce de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et du Règlement (UE) n° 1025/2012 du Parlement européen et du Conseil, toutes les parties prenantes des secteurs public et privé prenaient part à l'élaboration des normes. Petite structure de 15 employés, la DPS se composait d'un conseil d'administration comptant 11 membres (dont sept femmes) et d'un conseil technique comptant 13 membres (dont quatre femmes). Elle faisait tout son possible pour que les points de vue et les besoins des femmes soient pris en compte, en particulier dans le cadre des travaux techniques. Compte tenu de sa petite taille, la DPS s'est dite reconnaissante de tout soutien qui pourrait lui être apporté dans ses efforts de prise en compte des questions de genre.

11. La coordonnatrice pour les questions d'égalité des sexes de Standards Australia (SA) a fait le point sur le plan d'action en faveur de la diversité mis en place par l'organisme de normalisation. Ce plan portait non seulement sur les questions d'égalité des sexes, mais couvrait aussi des questions en lien avec l'âge, le pays d'origine, l'appartenance ethnique, le niveau d'éducation ou la situation professionnelle. SA avait élaboré un programme destiné à mobiliser la prochaine génération de concepteurs de normes et à faire en sorte que d'autres organismes, comme Vision Australia, veillent à ce que les normes soient rendues accessibles aux personnes présentant des problèmes de vue. La diversité et l'inclusion étant des thématiques répandues en Australie, la diffusion des travaux s'en était trouvée facilitée. Le plan d'action de SA en faveur de la diversité reposait sur trois composantes stratégiques, à savoir la transparence, la représentation et la participation. Plusieurs axes de travail avaient été arrêtés en 2023 et au début de 2024 et visaient notamment à définir la diversité, à collecter des données, à analyser les lacunes et à faire mieux connaître le plan d'action. Il avait été difficile d'élaborer une stratégie sur la manière d'atteindre au mieux les destinataires du plan d'action et cette question serait au cœur des préoccupations à brève échéance.

12. Le chef des services de certification de l'Agence nationale de normalisation, de métrologie et du contrôle qualité du Bénin a mis en avant certaines des principales mesures que l'agence avait prises depuis qu'elle avait signé la Déclaration de la CEE, trois ans auparavant. Au Bénin, dans de nombreux domaines, les femmes n'étaient communément pas encouragées à être aux avant-postes ; l'Agence œuvrait donc à faire changer les mentalités. Elle se concentrait sur trois thèmes principaux : les femmes et la technologie, la sûreté, la sécurité et la durabilité, et la vie rurale. Ainsi, avec l'appui du Réseau normalisation et francophonie (RNF), elle avait incité plus d'une centaine de femmes à jouer un rôle de premier plan. Ce changement de mentalité comprenait toutefois son lot de difficultés, notamment pour ce qui avait été de convaincre les membres du conseil d'administration de l'Agence de l'importance que revêtaient ces questions, ceux-ci préférant souvent des mesures aux effets immédiats à des transformations à plus long terme. D'autres priorités, telles que le renforcement des capacités de la classe ouvrière, devaient aussi être prises en compte.

13. La coordonnatrice pour les questions d'égalité des sexes de l'Agence camerounaise des normes et de la qualité (ANOR) a mis en avant les mesures prises en faveur des femmes, notamment celles visant à ce que les femmes soient mieux représentées dans les effectifs de l'organisme (50 % des employés) et à ce qu'elles soient nommées à des postes à responsabilité, ou encore la création d'un comité miroir consacré à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et le lancement du projet « Femmes, jeunes et normalisation », destiné à aider les entrepreneuses et les jeunes entrepreneurs à intégrer les normes dans leurs activités. Ce projet avait notamment pour objectif de leur fournir des renseignements concernant l'application des normes à leurs activités et l'adoption d'un système de contrôle de la qualité, de les former à cette fin et de leur apporter un soutien. Les données disponibles en 2023 sur la portée du projet montraient les résultats suivants : le projet avait été porté à la connaissance de 2 092 entrepreneuses et les jeunes entrepreneurs (dont 150 au cours de webinaires), 647 avaient reçu une formation, 15 264 personnes s'étaient abonnées à la page Facebook et 765 s'étaient inscrites sur le microsite dédié au projet ; plusieurs femmes avaient rejoint les comités techniques et les comités miroir de l'ANOR, et des données concernant certains besoins de ce groupe cible en matière de normes avaient été recueillies. En 2022, une étude avait permis d'affiner le projet pour que celui-ci donne les résultats escomptés. La coordonnatrice a clôturé son intervention en rappelant qu'il restait à générer des synergies transversales si l'on souhaitait intensifier et diversifier ces mesures de terrain.

14. Les retours d'expérience des pays ont montré que la mise en pratique posait un certain nombre de difficultés. Par exemple, l'importance du sujet des normes tenant compte des questions de genre était encore mal comprise : beaucoup de gens le percevaient seulement comme un « bonus », au lieu de reconnaître la sécurité et l'inclusion comme des enjeux à part entière. Il fallait poursuivre la sensibilisation à cet égard.

## B. Application

15. Au cours de la période considérée, trois nouveaux organismes étaient devenus signataires de la Déclaration de la CEE – le Centre de normalisation et de métrologie du Kirghizistan, en août 2023, l'Organisation salvadorienne de normalisation, en octobre 2023, et l'Institut de normalisation du Lesotho, en novembre 2023 –, portant ainsi le nombre total de signataires à 86. La liste complète est disponible sur la page Web consacrée à la Déclaration<sup>8</sup>. D'autres applications ont été décrites précédemment dans la section consacrée aux retours d'expérience.

## C. Liens avec les travaux d'autres organisations

16. Les membres de la présidence et du secrétariat de l'Équipe de spécialistes ont présenté les travaux de celles-ci à de nombreuses réunions, y compris celles auxquelles ils participaient à un autre titre. Les travaux menés sous la bannière de la CEE ont été exposés à différentes occasions, notamment :

- À un atelier d'échange d'informations sur le thème de l'intégration des questions de genre et des activités de normalisation, organisé par la Comisión Panamericana de Normas Técnicas, le 24 août 2023 ;
- Aux webinaires organisés dans le cadre du programme d'autonomisation de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le 31 août 2023 ;
- À la réunion du Groupe de travail informel de l'OMC sur le commerce et l'égalité des genres, tenue le 22 septembre 2023 ;
- Aux sessions de formation organisées par la World Federation of United Nations Associations (WFUNA) en 2023 (le 14 août) et 2024 (les 15, 23 et 31 janvier, le 21 février, le 11 mars et le 29 avril).

## IV. Pertinence actuelle du sujet

17. À la réunion de travail de l'Équipe de spécialistes qui s'est tenue le 29 novembre 2023, une spécialiste des préjugés liés au genre sur le marché du crédit a présenté la méthode grâce à laquelle elle faisait mieux connaître l'approche tenant compte des questions de genre et renforçait son acceptation dans les institutions financières. Elle travaillait principalement dans la finance, dans des pays en développement ou en transition, et ses interlocuteurs étaient pour l'essentiel des hommes occupant des postes de direction. Elle a souligné que si les marchés financiers se montraient plus respectueux des femmes, ils seraient plus respectueux de tous. Elle a insisté sur le fait que des expériences positives pouvaient rallier de nouveaux soutiens à la prise en compte des questions de genre et qu'il était important de se fixer des objectifs faciles à atteindre afin que les progrès soient tangibles. Un compte rendu complet et d'autres précisions sur la méthode figurent dans le rapport de la réunion du 29 novembre 2023<sup>9</sup>.

18. À la réunion de travail de l'Équipe de spécialistes tenue le 7 février 2024, la direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME (DG GROW) de la Commission européenne a présenté une étude publiée en 2024 qui portait sur le caractère inclusif de l'anthropométrie dans les normes européennes harmonisées (« Study on

<sup>8</sup> Voir <https://unece.org/trade/wp6/Gender-Resp%20-Stdards-declaration>.

<sup>9</sup> Voir <https://unece.org/trade/documents/2023/12/reports/report-meeting>.



the inclusiveness of anthropometrics in European harmonised standards »). Dans cette étude, quelque 4 000 normes étayant 22 textes législatifs avaient été passées au crible selon six critères (dont les indicateurs anthropométriques, l'inclusivité statistique, la transparence des données et leur représentativité). Les résultats avaient montré qu'environ 79 % de toutes les normes examinées utilisaient l'ensemble des caractéristiques corporelles pertinentes, et que 73 % reposaient au moins partiellement sur les unités statistiques appropriées. En revanche, pour ce qui était de la transparence des données, les sources étaient indiquées partiellement dans seulement 56 % des normes et ne l'étaient pas du tout dans 36 % d'entre elles. Il était ressorti de l'étude que, lorsque les sources étaient renseignées, 76 % des données analytiques n'étaient pas représentatives de la population. Ce problème d'inclusion pouvait entraîner la mort, des maladies et, le plus souvent, des blessures pour les personnes dont les morphologies n'étaient pas prises en compte. Un compte rendu complet et d'autres précisions sur l'étude figurent dans le rapport de la réunion du 7 février 2024<sup>10</sup>.

19. Alors que d'autres sujets transversaux gagnent du terrain (par exemple, la durabilité, la transition numérique ou la reprise après sinistre), il est important de veiller à ce que les questions de genre ne soient pas reléguées au second plan. Ainsi, l'Équipe de spécialistes a organisé un webinaire le 27 septembre 2023, sur le thème des normes et de l'économie circulaire, qui portait plus précisément sur la manière dont les questions de genre pouvaient être prises en compte dans les normes de durabilité. Ce thème était abordé selon des points de vue politique, réglementaire, industriel et académique. Il avait ainsi été montré que la prise en compte des besoins et des points de vue des femmes était essentielle si l'on ne voulait pas ignorer la moitié de la population, et de nouvelles pistes de réflexion, qui pourraient faire l'objet de réunions ultérieures, avaient été ouvertes. Les exposés présentés et le compte rendu sont disponibles sur la page Web de l'événement<sup>11</sup>.

## V. Orientations futures

20. L'Équipe de spécialistes a suggéré de poursuivre sur la même voie, en menant toutes les activités prévues dans le programme de travail pour 2023. Il a été proposé d'élaborer d'autres supports de communication, de cibler les personnes occupant des postes de responsabilité (terme entendu dans son acception la plus large possible, à savoir les présidents et membres des conseils d'administration des organismes de normalisation) et de promouvoir l'excellence. Il a été proposé de travailler à l'élaboration d'une foire aux questions (une page ou deux reprenant les questions les plus fréquentes sur le sujet et comportant des réponses brèves et de nombreux exemples), laquelle devait constituer un bon outil en ligne.

21. L'Équipe de spécialistes a souligné qu'il était important que la documentation soit disponible en espagnol, ainsi que dans les autres langues officielles de l'ONU et dans d'autres langues. Les spécialistes se sont déclarés disposés à participer à la traduction non officielle de la documentation.

22. L'Équipe de spécialistes a en outre prié le secrétariat du WP.6 de s'atteler en priorité à regrouper, sur une seule et même page, l'ensemble des contenus disponibles en ligne concernant les manifestations passées et à renommer ces contenus ; par exemple, la page consacrée à l'atelier organisé en avril 2022<sup>12</sup> était difficile à trouver et les informations qui y figuraient n'étaient pas très utiles. La page regroupant l'ensemble des contenus pourrait en outre comporter des liens vers des ressources émanant d'autres organisations (ONU-Femmes, ISO, CEI, CEN/CENELEC, par exemple).

<sup>10</sup> Voir [https://unece.org/sites/default/files/2024-02/GRS\\_ToS\\_call\\_minutes.pdf](https://unece.org/sites/default/files/2024-02/GRS_ToS_call_minutes.pdf).

<sup>11</sup> Voir <https://unece.org/info/Trade/WP.6-Meetings/events/375760>.

<sup>12</sup> Voir <https://unece.org/info/Trade/WP.6-Meetings/events/366923>.